



25 janvier 2018

Vos nouveautés mises en valeur ! Les inscriptions doivent être finalisées !

Chers exposants,

Nous communiquons assez largement avec la presse à propos de la manifestation à venir... et nous avons plusieurs fois parlé des informations publiées sur le site par des exposants. Nous souhaiterions aller plus loin et mettre en valeur les nouveautés qui seront exposées au SIAMS 2018.

Vos nouveautés sous les projecteurs

Si vous nous envoyez une brève description des nouveautés que vous allez présenter (avec une image), nous les mettrons en valeur dans notre communication. **Merci de nous les faire parvenir le plus rapidement possible.**

Un peu d'administration est toujours nécessaire

Les délais concernant les différentes étapes de l'inscription arrivent à terme. Nous souhaitons vous rappeler les éléments suivants :

- Tous les formulaires de commandes sont disponibles sur le site à cette adresse : <http://www.siams.ch/pourquoi-exposer/login>. Il n'est pas nécessaire d'être connecté avec un identifiant (login) pour y accéder.
- Vous y trouverez notamment la possibilité de commander du **mobilier en location** ainsi que des **compléments au stand** (MCC Messe Consulting AG), de commander les services d'un **transporteur** (IntExpo service), de louer une **machine à café** et d'acheter du café (Nurissa), d'organiser des **apéros** ou réserver au **restaurant VIP** (Les Deux Tours), de disposer de **Catering** (Au petit Mag), de louer des **plantes** (Blumenland Schweiz AG), de faire produire des **posters, des autocollants ou des gadgets** et bien plus encore (Créadhésif) et de réaliser **un film** (TVP). Veillez SVPL prendre les délais en compte.
- Pour les personnes n'ayant pas encore complété le formulaire « commandes techniques » ainsi que le croquis des emplacements des raccordements électriques et d'air comprimé, nous les prions de le faire rapidement. Sans indication, les prises seront installées au coin du stand et tout changement ultérieur sera facturé.
- Les machines de plus de 1'500 kg doivent impérativement être annoncées jusqu'au 15.02 dernier délai (formulaire « commandes techniques »).
- Pour les entreprises ayant commandé des annonces au catalogue, si vous désirez y faire figurer votre numéro de stand définitif, vous le trouverez sur le site : *Pourquoi visiter/Répertoire des exposants*. Le délai de remise pour les annonces est le 2 février.



- En ce qui concerne la TVA, vous avez noté que pour l'année 2018 le taux a été modifié en cours d'année 2017. La première facture SIAMS a été effectuée durant cette période de transition avec un taux à 8%.

L'administration des contributions à Berne nous confirme que les factures ne peuvent être modifiées, car chaque montant facturé est dû. Par conséquent vous pouvez récupérer les 8% facturés. Les factures suivantes seront établies au taux de 7.7% selon la réglementation. Merci de votre compréhension.

- Comme vous le savez certainement, nous avons organisé une journée d'informations le 23 janvier, le matin à Hauterive et l'après-midi à Langenthal. Pour les personnes intéressées, la présentation du jour est disponible ici en français : <https://goo.gl/ybUz27> et en allemand : <https://goo.gl/NZhBKw>.

Nous nous réjouissons de pouvoir travailler avec vous pour le cru 2018 de SIAMS et vous remercions.

Meilleures salutations

Pierre-Yves Kohler
Directeur

Laurence Gygax
Responsable clients